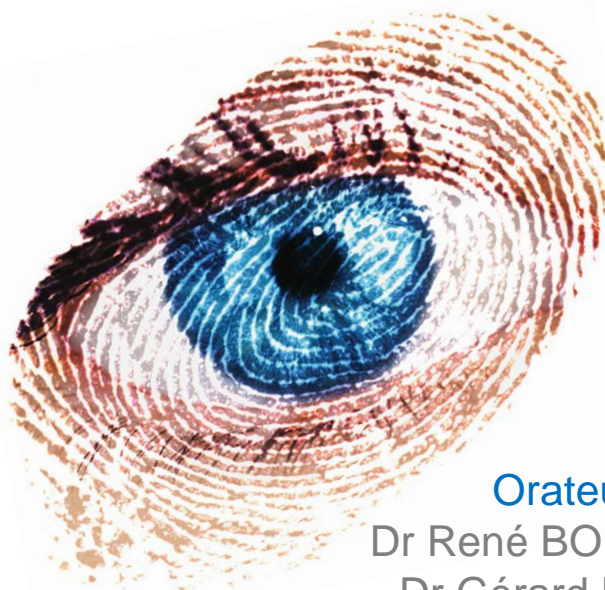


INVITATION



Science For A Better Life®

Œdème maculaire diabétique : Quelles seront nos pratiques en 2018 ?



Orateurs :

Dr René BOUKHOBZA

Dr Gérard MIMOUN

Dr Oudy SEMOUN

Mercredi 6 Décembre 2017 à 19h30

Lieu : HÔTEL HYATT

351 Avenue du Bois de la Pie

95912 Roissy-en-France

INNOVER AVEC VOUS C'EST NOTRE EMPREINTE

Le laboratoire Bayer et son équipe ont le plaisir de vous convier à la réunion ayant pour thème :

Œdème maculaire diabétique : Quelles seront nos pratiques en 2018 ?

Mercredi 6 Décembre 2017
de 19h30 à 22h30

- 19h30 : Accueil des participants
- 20h45 : Introduction Bayer - *Sandy Mellet*
- 20h50 : Présentation - *Dr René Boukhobza*
- 21h00 : Optimiser la prise en charge du patient diabétique -
Dr Gérard Mimoun
- 21h30 : Cas cliniques commentés - *Dr Oudy Semoun*
- 22h00 : Discussion & Conclusion



Un buffet sera servi au cours de cet évènement

Merci de nous confirmer votre présence par téléphone au **06 18 92 02 65** ou par e-mail à sandy.mellet@bayer.com **avant le 02 décembre 2017**



Science For A Better Life^{*}

Bayer HealthCare SAS
Division Pharmaceuticals
Parc Eurasanté
220, avenue de la Recherche
59120 Loos
France
www.bayerhealthcare.fr - www.bayer.fr

* La science pour une vie meilleure

Conformément à la charte de la visite médicale et en vertu des dispositions des articles 38 et suivants de la loi informatique et Libertés, nous vous informons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification et d'opposition pour des motifs légitimes, aux données à caractère personnel collectées vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au Pharmacien Responsable, Bayer HealthCare SAS, Parc Eurasanté, 220 Avenue de la recherche, 59373 LOOS Cedex. Nous vous informons que, conformément à l'article L4113-6 du Code de la Santé Publique et préalablement à sa tenue, nous avons soumis pour avis la présente manifestation au Conseil compétent de l'Ordre dont vous dépendez. Pour les médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et infirmier(e)s : en vertu de l'article L4113-9 du Code de la Santé Publique, vous devez transmettre la présente invitation à votre Conseil Départemental ou Régional. Conformément à la loi n°2011- 2012 du 29 décembre 2011 relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé, Bayer HealthCare SAS rendra publics les frais pris en charge, dans le respect des dispositions de l'article L 1453-1 du code de la santé publique et du décret N° 2013-414 du 21 mai 2013. Bayer HealthCare SAS est également soumis aux dispositions du Code de Transparence des liens (Disclosure Code) de l'EFPIA et s'engage à publier les transferts de valeurs se rapportant à cet évènement de manière anonyme et agréée. Conformément aux exigences légales de l'article L4311-15 du Code de la Santé Publique, nous vous rappelons que l'inscription des infirmiers au tableau de l'Ordre National des Infirmiers est obligatoire.

L.FR.MKT.09.2017.3651

- Bayer HealthCare SAS - SAS au capital
de 47.857.291,14 € - RCS Lille Métropole
706 580 149